

Zonage du PLU :

Limite de zone

Prescriptions environnementales (L.113-1 et L.151-23 du CU) :


- Espace boisé classé
- Élément de paysage de type 1
- Élément de paysage de type 2.1
- Élément de paysage de type 2.2

Prescriptions du PLU :

- Emplacement réservé pour voirie ou équipement (L.151-41 du CU)
- Servitude de mixité sociale (L.151-41 4° du CU)
- Périmètre d'attente d'un projet d'aménagement global (L.151-41 5° du CU)
- Secteur faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Polygone d'emprise et hauteur du bâti
- Zone non aedificandi
- Élément du patrimoine bâti et archéologique
- Périmètre de mixité sociale (L.151-15 du CU)

Fond de plan cadastral :

- Bâti dur
- Bâti léger
- Parcelles
- Contour communal



COMMUNE DE SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE
 Département des Alpes-Maritimes - 06



PLAN LOCAL D'URBANISME

4d

PLAN DE ZONAGE

Planche Centre

Echelle : 1:4000e

Délibération du Conseil Municipal :	26.05.2011
Arrêté le :	21.09.2016
Enquête publique :	du 13.02 au 17.03.2017
Approuvé le :	27.06.2017
Modifications :	Mises à jour :